Réponse :

1/ Type de mission :

Il s'agit d'une mission de conseil en organisation et en gestion, plus précisément une mission de mise en place d'un système de contrôle de gestion. L'objectif est d'aider l'entreprise à se doter d'outils et de procédures pour piloter sa performance, optimiser ses ressources et atteindre ses objectifs stratégiques.

2/ Étapes à suivre par l'auditeur :

- **Diagnostic de la situation existante :**
  - Analyser l'organisation de l'entreprise, ses processus, ses systèmes d'information, ses outils de pilotage, etc.
  - Identifier les forces et les faiblesses de la gestion actuelle.
  - Évaluer les besoins de l'entreprise en matière de contrôle de gestion.
- **Définition des objectifs et des indicateurs de performance :**
  - Aider l'entreprise à définir ses objectifs stratégiques et opérationnels.
  - Déterminer les indicateurs clés de performance (KPI) pertinents pour mesurer l'atteinte de ces objectifs.
  - Mettre en place un tableau de bord de pilotage.
- **Conception du système de contrôle de gestion :**
  - Élaborer les procédures de collecte et d'analyse des données.
  - Mettre en place les outils de reporting et de suivi de la performance.
  - Définir les responsabilités et les circuits de communication.
- **Mise en œuvre du système :**
  - Former le personnel à l'utilisation des outils et des procédures.
  - Accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre du système.
  - Effectuer des tests et des ajustements.
- **Suivi et évaluation :**
  - Mettre en place un système de suivi de la performance du système de contrôle de gestion.
  - Effectuer des évaluations régulières pour identifier les axes d'amélioration.
  - Adapter le système aux évolutions de l'entreprise.

Éléments clés à considérer :

- **Adaptation :** Le système de contrôle de gestion doit être adapté à la taille, à l'activité et à la culture de l'entreprise.
- **Participation :** Impliquer le personnel de l'entreprise dans la conception et la mise en œuvre du système.
- **Simplicité :** Privilégier des outils et des procédures simples et faciles à utiliser.
- **Évolution :** Le système de contrôle de gestion doit être évolutif pour s'adapter aux changements de l'environnement et de l'entreprise.

En suivant ces étapes, l'auditeur pourra aider l'entreprise à mettre en place un système de contrôle de gestion efficace et adapté à ses besoins.